



## Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

# COMITE DIRECTEUR REGIONAL

Samedi 25 Septembre 2021 à 10h00

en présentiel à MAURIN et en visioconférence

## PROCES VERBAL

Les membres du Comité Directeur Régional de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 20 membres sont présents sur 25 et 8 présidents sur 10 sont présents ou représentés.



### Présents :

#### **Convoqués :**

Mesdames : CHAPPAT Huguette, COMBES Christine, DESBOIS Brigitte, DUBOURG Maryline, FERRIER Magali (en viso), JORDAN Véronique (en viso), PY Anne-Lise et Sandrine VILAPLANA.

Messieurs : AVAL Gérard, COMBES Jean-Luc, DESSAINT Jean-Jacques, DUPREY David, HAETTY Bruno, LACAZE Laurent, LAVAL Dominique, NEBOUT Gérard, PUEL Alain, PY Patrice, RODRIGUEZ Christophe et SANTOS-ROUSSEAU David.

#### **Invités :**

Mesdames : Magali FERRIER (présidente de l'Hérault – en viso), Huguette CHAPPAT (représentant la présidente du comité du Quercy Garonne Florence LARROQUE) et Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Messieurs : Yves DESDOIT (président du comité de l'Ariège), André FAESCH (président du comité du Gard), Gérard NEBOUT (représentant le président de la Haute-Garonne Alexandre STEIN), Dominique LAVAL (président du comité du Gers), André BOYRIE (président Hautes-Pyrénées), Anne-Lise PY (représentant le président du comité du Tarn), et Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).

### Excusés :

**Convoqués :** Mesdames DESMARS Laurence, EMERY Catherine.

Messieurs BAUDOUX Paul, MARITON Bruno et SANS Eric

**Invités :** Madame Roselyne PORTAL (présidente du comité Aveyron Lozère).

Bruno MARITON (président du comité Aude Pyrénées-Orientales), Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional)



Le Comité Directeur Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Procès-Verbal de la Commission Régionale des Compétitions du 10 au 24 septembre 2021

Le Président ouvre la séance à 10h00 en indiquant que le Comité Directeur est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## **1. Instances :**

### **1.1. Ouverture par le président (Jean-Jacques)**

### **1.2. Point sur les licenciés**

### **1.3. Point financier (Patrice PY)**

**1.3.1.** Retour séminaire des Trésoriers de Ligue du 18 septembre 2021 à Paris

**1.3.2.** Plan de relance (Reconquête) – VOTE des membres du CODIR

**1.3.3.** Le Compte Asso (Mail de Jean-Pierre SIUTAT du 22/09/2021)

### **1.4. Réunion de Zone du 20 novembre en Occitanie**

- Déterminer le lieu
- Cahier des charges

## **2. Tour des Pôles par les VP :**

### **2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières**

**2.1.1.** Point GE Méditerranée

### **2.2. Pratiques sportives et Compétitions**

- Choix du lieu des Finales de Coupe Territoriale des 27 et 28 novembre 2021 - VOTE des membres du CODIR
- Point sur les équipes

### **2.3. Formation et Emploi (Alain PUEL)**

**2.3.1.** IRFBB

**2.3.1.1.** Qualiopi

**2.3.2.** Formation de cadres

**2.3.3.** Formation du joueur

**2.3.4.** ERO

### **2.4. Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)**

- Tournoi du 1<sup>er</sup> mai
- Finales de Coupe Territoriale 27 et 28 novembre 2021
- Rappel et point sur les appels à candidature pour les événements de fin de saison
- Journées Médicales
- Présentation du cahier des charges de l'Assemblée Générale de Ligue
- Communication : outils TEAMS

## **3. Informations diverses**

- Retour du séminaire du 18 septembre 2021 à Paris, Secrétaire Générale (la communication vers les structures : eFFBB)
- Prochain CODIR du 27 novembre 2021 sur les lieux des Finales de Coupe Territoriale
- Présentation des salariés
- Présentation de la secrétaire de l'antenne de Maurin : Hélène MARTIN

## **4. Tour de table**



)

## 1. Instances :

### 1.1. Ouverture par le Président

Le Président Jean-Jacques DESSAINT ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres élus et aux Présidents des Comités pour leur venue à MAURIN. Le plaisir de se retrouver en présentiel même si la salle est plus petite (peut-être réflexion à avoir pour de prochaines réunions). La présence de tous donne un regard sur l'activité basket qui peut reprendre tout à fait normalement en respectant les protocoles → feu vert pour la reprise des compétitions.

Jean-Jacques indique aussi qu'à la suite de cette réunion la Commission de Discipline va se réunir pour mettre au point des mesures afin d'assurer un bon fonctionnement de cette commission.

Il fait un bref rappel sur le Conseil des Présidents qui s'est déroulé hier soir à l'Hôtel Le Campanile. Retour sur le territoire Occitanie, les licenciés sont au rendez-vous, même très nombreux à certains endroits (les clubs sont obligés de fermer les portes) → fautes de créneaux et d'encadrants. Mais globalement pas trop de difficultés avec le Pass'Sanitaire, un seul département réfractaire à la vaccination (09) cela se ressent sur les clubs. Pas trop d'inquiétude sur l'encadrement et les personnes accédant dans les ERP, même si des clubs se posent des questions par rapport aux entraînements, aux brassages, aux compétitions pour les contrôles (la grande difficulté est sur les structures qui logent plusieurs disciplines).

### 1.2. Point sur les licenciés

Jean-Jacques indique que même si on est en perte à ce jour par rapport à la saison dernière, il y a quelques difficultés sur certains départements, mais après consultation sur FBI il reste environ 3500 licences qui n'ont pas été validées par les groupements sportifs (exemple le CD30 est à 941 licenciés et 317 licences non validées). De ce fait la Ligue serait à moins 5 % au lieu de moins 36 %. Le constat est que les clubs attendent le paiement de la cotisation pour valider la saisie de la licence.

Intervention de Patrice PY, qui rapporte suite au séminaire FFBB, le Président de la FFBB était assez inquiet sur l'évolution des licences (- 11%) mais le 1<sup>er</sup> Vice-Président lui a intégré les licences en attente de validation (chiffre au niveau national représente 55 000 licences), de ce fait au lieu d'être en négatif la Fédération serait à plus 13%. Ce comparatif est fait par rapport à la saison dernière. De plus le risque que de personnes ne puissent être accueillies dans les structures (manque de capacité et d'encadrants), il y aura des choix à faire et prioriser sur des secteurs, les féminines.....

Brigitte DESBOIS prend la parole pour rappeler le dispositif fédéral sur les 10 licences gratuites pour les clubs sur des licences dirigeants. Retour positif sur le territoire national de la mise en place par les Ligues de formation de dirigeants (Les Automnales).

### 1.3. Point financier

#### 1.3.1. Retour séminaire des Trésoriers

Patric PY fait le retour du séminaire des Trésoriers généraux à Paris le 18 septembre 2021 :

Jean-Pierre SIUTAT a fait un point de la situation sur le territoire national et ensuite on s'est dispatché en 3 groupes. Il donne différentes informations par rapport à la trésorerie :

- La FFBB à notre demande peut nous fournir un logiciel du suivi de Trésorerie
- La FFBB a eu un contrôle de l'Inspection des Impôts → voir un déploiement vers les Ligues
- PGE : la Fédération va rembourser ce prêt pour un montant de 4 000 000 €
- Les licences Microsoft Office 365 deviendraient payantes à compter du 4 octobre 2021
- Logiciel sur le suivi des notes de frais (JENJI)
- Hoops Factory → fonctionnement avec les Ligues afin de les faire vivre en organisant des événements (Aurore FILLIATRE indique que la Ligue Occitanie n'est jamais conviée aux réunions sur ce sujet même en présence de la FFBB)
- La FFBB réfléchit pour l'arrêt comptable pour toutes les Ligues à la même date, un retour est demandé pour la semaine prochaine sur notre choix (souhait FFBB de coller à la saison sportive donc arrêt au 31/05)

### 1.3.2. Information sur les subventions ANS / PSF 2021 :

Parole donnée à Eric RODRIGUEZ :


- Il a été accordé à la Ligue Régionale Occitanie une subvention de 45 000 € (soit + 7 800 € par rapport à 2020) au titre du Plan Sportif Fédéral. Pas de demande faite au titre du Plan de Relance.
- Pour les Comités : 9 comités ont été subventionnés, un n'a pas fait de demande. Le montant accordé s'élève à 112 400 € (soit + 22 300 € par rapport à 2020)
- Pour les clubs affiliés : 57 demandes déposées mais 49 clubs subventionnés. Montant total accordé 112 400 € (PSF : 91 800 € / PDR : 20 600 €). ATTENTION 25 clubs en danger car 7 clubs ont bénéficié du Plan de Relance, pour 2022 nous ne sommes pas sûr que le PDR soit reconduit - 14 clubs ont bénéficié d'une subvention grâce à l'harmonisation fédérale et 4 clubs qui sont juste à la limite entre 50 € et 100 € par rapport au seuil minima.

Pour 2022 : prévoir une visite sur tous les Comités pour aider et relancer les dossiers du PSF et l'activité des clubs. Il est prévu pour 2022 une augmentation des subventions de 2 millions à 3 millions d'euros.

### 1.3.3. Plan de reconquête régional


Suite à la collecte faite auprès des Comités concernant les plans de reconquête mis en place sur les territoires. Le groupe de travail a travaillé autour de 4 axes choisis pour relancer l'activité basket :







- Axe Formation (explication donnée sur le nombre de bons que peut prétendre un club par rapport à son nombre de licenciés de 2020/2021). Sachant que des Comités avaient déjà opté pour aider sur les formations et de ce fait certaines formations seraient finalement gratuites.
- Axe Dirigeants
- Axe Kits Matériels : des clubs se lancent dans le Basket Santé et le Micro-Basket afin de les accompagner dans leurs démarches, les aider par un kit sans oublier le kit entraîneur pour l'accueil dans les clubs.
- Axe 3x3 : clubs pour organisation des Open Plus Access, des Junior League et Super League.

 **PLAN DE RECONQUETE REGIONAL**

Proposition du groupe de travail :

▪ <b>Axe Formation :</b>	<b>40 500 €</b>
- Brevets Fédéraux (50% de réduction– nombre affecté à chaque club en fonction de son nombre de licenciés 2020/21– 450 bons de réduction– 36 000 €)	
- Arbitres Régionaux (aide spécifique = 4500 €)	
▪ <b>Axe Dirigeants :</b>	<b>20 000 €</b>
- Prise en charge de la part régionale du «Socle » - opération 40000 adhérents actifs– 9000 €	
- Prise en charge de la part régionale du «Socle » pour 3 dirigeants par club– 11000 €	
▪ <b>Axe Kits Matériels :</b>	<b>61 500 €</b>
- Création de kits entraîneurs, Kit Basket Santé et KitMicroBasket	
▪ <b>Axe 3x3 :</b>	<b>6 000 €</b>
- Participation pour le transport de terrains mobiles (600 € / Comité)	

  
**VOTE**



Jean-Jacques demande s'il y a des questions avant de passer au vote.

Eric RODRIGUEZ précise que le groupe de travail a tenu compte des actions faites dans les comités et que la Ligue s'est positionnée pour être complémentaire sur les mêmes actions.

David SANTOS-ROUSSEAU : questionnement par rapport à l'aide des 600 € sur le 3x3, sur une saison le transport a payé, s'élève à 400 €, le solde de 200 € pourra être utilisé sur l'année suivante. Eric précise

que le plan de relance a été voté sur 2 ans s'il reste des fonds. En cas de transport gratuit, le groupe de travail se réunira pour trancher et voir comment accompagner les structures sur cette thématique 3x3.

Gérard NEBOUT : demande pourquoi il est mentionné à l'axe formation : arbitres régionaux, donc les OTM n'ont pas bénéficié de cette aide. Il est répondu → erreur de frappe il faut lire « Officiels » qui comprend arbitres et OTM.

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote :

**VOTE** : 19 votants (car Bruno HAETTY n'est pas présent au moment du vote)

- **Délibération 1** : Etes-vous d'accord sur la proposition du groupe de travail et des 4 axes choisis ?  
Votants : 19          POUR : 19          CONTRE : 0          ABSTENTION : 0  
**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

### 1.3.4. Opération de relance de l'Etat



Réduction de 50 euros par enfant pour la prise d'une licence ou adhésion dans les associations sportives affiliées à une fédération ou en QPV dans toutes les associations sportives agréées  
**(Sept. 2021 à Juin 2022)**



Association sportive doit avoir un compte sous Le Compte Asso



Explications données par Huguette CHAPPAT, attention l'aide ne peut être attribuée que sur une seule discipline et ceci par rapport au document reçu s'il y a plusieurs enfants indiqués. Pour bénéficier du versement de cette aide il faut que les clubs créent le Compte Asso.

Brigitte DESBOIS précise que les CDOS ont la gestion de ce Pass'Sport.

Gérard AVAL : comment faire lorsqu'il n'y a plus d'activité du CDOS comme dans l'Aude, réponse c'est le CROS qui va gérer.

Sandrine VILAPLANA demande si les parents ont reçu systématiquement le document, réponse positive, à condition qu'ils ont perçu l'allocation de rentrée scolaire. D'autres aides financières peuvent se cumuler avec le Pass'Sport suivant les dispositifs des départements.

Reconduction de ce dispositif pour la saison 2022/2023.

### 1.4. Réunion de Zone du 20 novembre en Occitanie

Elle se tiendra en Occitanie le samedi 20 novembre 2021, un appel à candidature va être lancé mais en attente du Cahier des Charges → dernière réunion s'est tenue uniquement le samedi matin de 10h à 13h avec des énormes déplacements.

Jean-Jacques fait part de la prestation réglée (Hôtel : chambre avec petit déjeuner, salle de réunion et dîner) pour le Conseil des Présidents hier soir au Campanile à Montpellier. Eric Rodriguez va voir auprès de l'établissement pour avoir un devis.

## 2. Tour des Pôles :

### 2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières

#### 2.1.1. Point Groupement Employeurs Méditerranée

En l'absence de Bruno MARITON, Eric RODRIGUEZ présente la création de ce groupement d'employeurs.



Les Comités concernés : 1166 / 30 / 34

Présidente du GE : Magali FERRIER

Secrétaire du GE : Bruno MARITON

Trésorier du GE : André FAESCH

Siège social du GE : MAURIN et 2 antennes : Nîmes et Perpignan.

- Réunion prévue lundi avec les clubs intéressés en visioconférence → création d'adresses mails pour les clubs.
- Lancement par les salariés de la Ligue, mais poste ouvert et appel à candidature pour une mise à disposition à 0,5 ETP sur la gestion du GEBM (fiche de poste pour recrutement).
- Proposition d'aide à la trésorerie par un apport financier de 40 000 € avec droit de reprise sur 3 ou 4 ans (convention) de la Ligue Occitanie et de 10 000 € par Comités, soit un total de 70 000€.

Dominique LAVAL : demande le remboursement va se faire au fil de l'eau et non attendre les 3 ans, réponse d'Eric RODRIGUEZ, oui dès qu'il y aura des fonds financiers.

Proposition sur le principe de l'apport est soumise au vote. Le Président demande aux membres présents de voter.

**VOTE** : 20 votants

- **Délibération 2** : Etes-vous d'accord sur la proposition d'aide à la trésorerie pour un apport financier avec droit de reprise sur 3 ou 4 ans ?

Votants : 20

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

Eric Rodriguez précise que la convention sera déposée au CAC (Commissaire aux Comptes).

### 2.1.2. Arrivées de trois nouvelles collaboratrices

Jean-Jacques DESSAINT prend la parole pour donner les points sur l'arrivée de ces 3 nouvelles collaboratrices.

Suite aux 2 entretiens Julie MASSON et Sophie TEISSIER ont été embauchées depuis le 16 août 2021 sur contrat de travail de 35 h.

Présentation de Gentiane LE GRAND, récupérée suite à la mise en place par le rugby du CAMPUS 2023 (Organisation de la Coupe du Monde de Rugby en 2023) des jeunes ont été mis en alternance sur des structures pas forcément rugby). Gentiane LE GRAND a demandé si elle pouvait rejoindre notre Ligue, sachant que le coût mensuel est de 130 €. Elle est à notre disposition jusqu'en fin octobre 2023, basée sur Toulouse et affectée sur le 3x3 et le Vivre Ensemble pour seconder Aurore.


AFFAIRES JURIDIQUES, INSTITUTIONNELLES ET FINANCIÈRES: BRUNO MARITON

▪ Point informatif d'actualités : Arrivée de trois nouvelles collaboratrices :

- **Julie MASSON** – Conseillère Technique Fédérale Formation
  - Subvention obtenue ANS/PST : 3 ans x 12 000 €
  - Mise à disposition pour 25% de son temps de travail auprès du CD0034
- **Sophie TEISSIER** – Assistante de Gestion IRFBB
  - Subvention obtenue ANS/PST : 2 ans x 10 000 €
- **Gentiane LE GRAND** – mise à disposition via
  - En alternance : Formation Master Management des Organisations Sportives
  - Fin en Oct. 2023
  - Coût : 130 € / mois (pris sur le budget «Rémunération des stagiaires»)








## 2.2. Pratiques Sportives et Compétitions

Bruno HAETTY, réunions faites sur Maurin et Toulouse par rapport à la mise en place de la Fédération de l'e-Marque V2, des post contrôles, tout le monde est opérationnel. En attente des premiers matchs pour tester.

Les brassages régionaux commencent la semaine prochaine, certains Comités ont déjà commencé.

Lundi préparation du 1<sup>er</sup> tour avec Eric RODRIGUEZ, Jean-Philippe OLIVEIRA, Aurore et moi-même (demande faite auprès du Comité du Gers pour la mise à disposition de Jean-Philippe).

Toute la Commission Sportive est prête, chacun dans sa catégorie, même s'il y a eu un problème de communication chez les jeunes entre la Coupe et les brassages (U17 et U18).

### 2.2.1. Point des équipes

- Aurore précise qu'elle attend le retour des Comités des équipes qualifiées en brassages régionaux dès demain soir.  
Elle précise qu'il y a à ce jour 3 forfaits en Championnat Occitanie (RM2 – U15M et U18F), pas forcément à cause du Pass'Sanitaire mais par des mutations tardives.
- Possibilité d'un forfait aussi en RM3 suite à contrôle du Pass'Sanitaire dans le Tarn.
- Problématique sur les engagements du secteur MED : la pratique féminine
  - 4 → U13F
  - 7 → U13M
  - 2 → U15F (du CT1166)
  - 6 → U15M
  - 8 → U18F
  - 10 → U17M

Discussion avec le Comité de l'Hérault, les clubs ne souhaitent pas partir en jeunes en Championnat R2 car le niveau en départemental est pratiquement similaire à la R2 et ils ne veulent pas faire de longs déplacements, c'est un choix. Mais Aurore tire la sonnette d'alarme sachant qu'une équipe du Gard est partie jouer en région PACA.

Solution trouvée pour les U13F mais jusqu'à Noël, par contre pour les 2 équipes U15F elles vont partir en Catalogne.

Comment faire pour proposer du basket féminin sur le secteur MED → U13F proposer aux 4 équipes de faire un championnat aller-retour et un tournoi 3x3 jusqu'à Noël. Sachant que des joueuses sont en sélections départementales, elles vont se retrouver au TIC de Salies du Salat en n'ayant pas joué depuis 2 ans.

Réel problème, il va falloir rassembler tous les acteurs des compétitions du basket féminin sur le secteur MED car on va perdre des licenciées mais aussi la pratique féminine.

Bruno HAETTY a 2 interrogations :

- est-ce que l'on a la possibilité d'interdire aux équipes d'évoluer dans d'autres régions  
→ difficile car il faut mieux garder nos licenciés et faire des dérogations pour que les équipes puissent jouer à leur niveau.
- si l'on surclasse les U13F avec les 2 équipes U15F on aurait une poule de 6

Intervention de Véronique JORDAN qui précise que les parents sont prêts à intégrer les poules du côté PYR, venir sur Toulouse, mais pas plus loin. Complicé car les poules U13F ne sont pas que toulousaines. Donc mise en place du championnat avec les 4 équipes et ensuite on verra avec les clubs, les Comités et la Ligue pour la suite afin de ne pas les laisser partir jouer en Espagne.

- Engagements U20 (délai au 17/09/2021) :
  - PYR : 24 équipes 3 poules de 8 avec des niveaux
  - MED : 7 équipes R2 et 4 équipes Inter-Départementales → il y a une mauvaise communication en interne et à ce jour on arrive à 13 équipes
- Jean-Jacques précise aussi des changements avec l'envoi du package e-Marque V2 → gros travaux pour l'équipe de la Commission Sportive.

### 2.2.2. Evolution du Règlement COVID de la FFBB

Le Bureau Fédéral a fait évoluer son règlement COVID pour cette saison début septembre 2021.

En conclusion : - plus de COVID - plus d'exception au COVID - plus de groupe sanitaire → seul le médecin régional pourra donner son avis à la Commission des Compétitions - des demandes à postériori -- des obligations de faire.

Les propositions : application du texte fédéral avec les modifications suivantes :

- Remplacements C.F. 5x5 par C.R. Compétitions
- Remplacements Médecin Fédéral par Médecin Régional
- Remplacements Bureau Fédéral par Bureau Régional
- Articles non-appliquées : 4 et 20 (concerne que la FFBB)
- Article 6 : au débat du jour
- Modification du Chapitre IV (proposition au prochain CDR – Nov.2021 → voir si ratio)

Article 6 : concerne la PNM et PNF, sur le nombre minimum de joueurs présents. Le règlement COVID de la Fédération au niveau national, supprime à titre exceptionnel la limitation des joueurs.

En clair, est-ce que l'on applique cet article comme la Fédération (c'est-à-dire cette saison, il y a que 5 joueurs/joueuses en PN) ou on reste sur un nombre minimum de joueurs/joueuses à présenter.

**VOTE : 19** votants (Magali FERRIER n'a pas participé au vote)

- **Délibération 3** : Etes-vous d'accord sur l'application à l'article 6 du texte fédéral (minimum 5 joueurs) ?

Votants : 19

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

Les clubs vont recevoir l'information de l'application de l'article 6 sur le nombre de joueurs.

Jean-Jacques demande une confirmation sur le calcul du ratio, celui-ci se calcule par rapport à une phase.

David DUPREY questionne par rapport au Règlement COVID, il est indiqué par rapport aux officiels, le responsable COVID qui contrôle les Pass doit communiquer aux arbitres la liste des joueurs aptes à jouer → réponse il s'agit d'une note FFBB COVID et non le Règlement COVID.

Laurent LACAZE : la CFO est en attente du service Juridique sur le fait du contrôle, il devrait préciser que si après contrôle des personnes ne possèdent pas le Pass'Sanitaire, les arbitres ont l'ordre de ne pas commencer la rencontre et faire appel à la police municipale pour évacuer les personnes concernées. En attente du texte de la CFO pour envoi à tous les arbitres.

### 2.2.3. Validation des Finales des Coupes d'Occitanie du 27 et 28 novembre 2021

Les résultats du vote sur les lieux des Finales de Coupes d'Occitanie ne peuvent être donnés car toutes les personnes n'ont pas répondu. Celle-ci sera donnée au prochain Bureau Régional du 7 octobre 2021.

## 2.3. Formation et Emploi

### 2.3.1. Démarche Qualité

Alain PUEL prend la parole pour donner le résultat sur la certification Qualiopi → double certification sur la qualité de la formation et notre VAE.

Remerciements à Frank CAMBUS pour son travail et aux élus, c'est un juste retour fait depuis plusieurs années par les salariés et les CTS. Certification pour 3 ans.

### 2.3.2. Formation des cadres

Alain n'a pas pu assister à la réunion sur le rappel de la mise place des Brevets Fédéraux avec les CTF et directeurs des territoires. Présentation par Frank, Fabien et Sophie, du logiciel « digiforma » qui va permettre à tous les Comités, territoires de saisir les inscriptions, et à la Ligue de gérer tous les BF. Sophie a une bonne gestion des outils informatiques.



Le catalogue des différentes formations transmis dans les Comités et clubs.

Rappel sur la formation continue des cadres afin de se mettre en règle avec le statut de l'entraîneur.

Il suffit aux entraîneurs de s'inscrire à une session de formation à l'aide du lien ci-dessous qui se trouve sur le site de la Ligue : <https://forms.gle/HPAGitjbqDEGnx4T7>

Plusieurs dates sont proposées avec des thèmes bien variés.

### 2.3.3. Formation de dirigeants IRFBB

- CAMPUS d'Eté FFBB : il s'est déroulé à Nîmes les 26,27,28 et 29 août 2021. Participation forte de la Ligue Occitanie avec la présence de 19 personnes, dirigeants et salariés. Nombreux modules, grand temps d'échanges.
- Les Automnales : prévues les 23 et 24 octobre 2021 en visioconférence → 1 ou 2 thèmes
- Les Printanières : en 2022 en présentiel
- Les Automnale : en octobre 2022

### 2.3.4. Formation des joueurs

- Pôles Espoirs : rentrée des 2 pôles mais aussi une nouveauté en mettant en place une rentrée commune les dimanche 29, lundi 30 et mardi 31 août à Arles sur Tech. Ce week-end a permis aux jeunes de mieux se connaître ainsi que l'encadrement. Nous avons profité du moment pour les rencontrer, leur distribuer officiellement les équipements et faire toutes les photos officielles. Etaient présents Alain PUEL, Jean-Jacques DESSAINT, Bruno MARITON, Eric RODRIGUEZ et Justine ROMBOLETTI.

Une course d'orientation a servi d'outil de cohésion pour ce début de saison.

Difficultés rencontrées sur le Pôle de Toulouse par rapport au comportement de certains pensionnaires. Réunion prévue avec les familles, le CREPS et les entraîneurs.

- Ligue de développement : rencontres Inter-Pôles
  - Toulouse - Mont de Marsan – Rennes et Nantes
  - Montpellier – Lyon

Déplacements conséquents donc un besoin de chefs de délégation.

Il faut 1 chef de délégation pour le 11 novembre 2021, Alain va finaliser le tableau afin de le transmettre aux bénévoles pour qu'ils puissent s'inscrire sur les différents rassemblements.

- PPF (Plan de Performance Fédéral) :
  - TIC U13 les 29 et 30 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2021 à Salies du Salat
  - TIT U13 à AUCH les 18, 19, 20 décembre 2021

Brigitte DESBOIS demande s'il y a eu des formations JIG (Joueur Intérêt Général), Alain lui répond par la négative mais qu'il y a 6 JIG sur Colomiers. Elle demande aussi si sur la formation Micro-Basket il y a des inscrits. Trois personnes inscrites à la Ligue : Aurore FILIATRE, Julie MASSON et Mathieu COILLAC, pour être formateur de formateur. Possibilité dans les Automnales de mettre un module sur le Micro-Basket.

Rappel sur les Pôles Espoirs : ne pas perdre les contacts → Christine COMBES (Montpellier) et Richard BERGAMO (Toulouse).

### 2.3.5. ERO

Stage des OTM → malgré l'arrêt des compétitions pas de perte. Le stage s'est bien passé, la remise à niveau a été faite par l'encadrement.

Point négatif : test théorique préparé par la Fédération et mis en ligne par l'ERO pour les OTM quelques échecs.

Remerciements adressés à Gérard AVAL pour l'accueil à Carcassonne.

Présentation de la filière OTM à mettre en place, pourquoi : aider à la préparation des candidats pour le niveau HN et d'éviter des échecs. La Fédération aide à cette préparation en autorisant les observations des candidats sur des rencontres de NM1.

Stage des arbitres → 102 licenciés, stage correct encadrement compétent, repas du samedi midi → petit quid !!!!!

Les besoins en arbitres, Christophe a participé au stage sur les CD 31 et CT1166, il souhaite tirer la « sonnette d'alarme », car si les Comités n'ont pas assez d'arbitres dans quelques temps cela va se répercuter sur la Ligue.

Il donne un exemple en précisant si toutes les rencontres se jouent :

Samedi → 24 : PM 48 : RM2 24 : RM3 12 : U18 8 : U15 = 116 arbitres

Dimanche → 22 : PF 40 : RF2 14 : U17 8 : U15 = 84 arbitres

Il faut y rajouter les désignations des U20. Sans oublier les discussions sur les dernières saisons de désigner sur les niveaux 2, vu le nombre d'arbitres il ne faut pas y compter.

#### Problématique sur la répartition

Surtout sur le manque d'arbitres sur la R3 et comment expliquer aux clubs par rapport à la caisse de péréquation. Comment gérer ?

Laurent LACAZE précise que suite à la baisse des arbitres, les indisponibilités de ceux-ci plus souvent, ce manque se fait ressentir. Les clubs se plaignent de ce manque d'arbitres mais ils ne forment pas. Pourtant depuis 2012 la chartre des officiels a octroyé aux clubs la formation des arbitres, via les écoles d'arbitrage. Cela n'a pas fonctionné, donc si l'on veut des arbitres les Comités vont devoir aller dans les clubs pour aller chercher les arbitres à mettre en formation.

Alain PUEL prend la parole en indiquant que des clubs se plaignent aussi de ne pas avoir d'entraîneurs mais il leur a été posé aussi la question est-ce que vous formez des arbitres ?

David SANTOS-ROUSSEAU précise que l'on s'est caché derrière le nombre de matchs des arbitres.

Jean-Jacques DESSAINT indique que ce sujet a été abordé hier soir au Conseil des Présidents, et qui leur a été répondu de se mettre en rapport avec Jacob MOULIN afin qu'il se déplace dans les CDO.

Anne-Lise PY : valoriser les arbitres, les jeunes deviennent arbitres par nécessité, rappel de la création sur la section sportive arbitrage du Tarn, afin de valoriser cette fonction.

Aurore FILIATRE précise qu'il faut aussi les protéger (tribunes) et fait un rappel sur l'opération « Parents FAIR-PLAY » mis en place par la Fédération l'année dernière. Par rapport à la Démarche Citoyenne est d'avoir un parent référent sur cette opération et de connaître les projets sur la mise en place dans les clubs du FAIR-PLAY.

David DUPREY attire l'attention aussi sur les déserts sur le territoire et d'avoir une réflexion sur la formation en ligne, faire des visios pour la partie formation théorique, voir aussi les écoles d'arbitrage.

Question à Véronique VILAPLANA par rapport aux désignations des arbitres sur la PRM, elle essaie de respecter pour qu'ils ne fassent pas trop de kilomètres. Mais du fait du manque d'arbitres, ils risquent d'aller un peu plus loin. Elle demande aussi les tarifs par match suivant les divisions.

Réflexions aussi de décaler des divisions au dimanche au lieu du samedi → pour saison prochaine.

En conclusion : courrier aux clubs pour prévenir du manque d'arbitres sur la R3 (Laurent LACAZE et Christophe RODRIGUEZ se proposent de préparer cette note).

#### **2.4. Promotion, Développement et Vivre Ensemble**

- 56èmes Journées Médicales : Huguette CHAPPAT prend la parole en excusant Paul BAUDOIX retenu sur Paris pour un Congrès médical. Rappel des dates les 8, 9 et 10 octobre 2021, à ce jour 43 inscrits, 17 intervenants, plus les laboratoires, demande de bénévoles (un questionnaire va être envoyé aux membres du CODIR).
- Tournoi du 1<sup>er</sup> mai : Aurore prend la parole  
Que faisons-nous ? Avec le contexte actuel très compliqué – faire un appel à candidature et ensuite voir suivant les réponses. Rappel que c'est au moins 6 mois de travail.  
Il est acté le principe de remettre en place ce tournoi  
Voir avec le CD34 pour le lieu SETE → questionner le Comité, si accord.  
Sinon envoi du cahier des charges pour appel à candidature.  
Anne -Lise PY : pourquoi pas 2 sites la réponse → le double besoin (en moyen et matériel)

- Appels à candidature sur les évènements de fin de saison :
  - La Coupe Régionale Occitanie
  - Master 3x3 Open Junior League
  - 5x5 Finales Occitanie
  - Finales R2 PYR et MED
  - Plateau Coupe de France U18 en Occitanie (voir les 3 qualifiés) et si on ouvre aux Comités et aux clubs.

Les candidatures seront ratifiées lors du prochain Comité Directeur.

- Présentation du Cahier des Charges de l'Assemblée Générale
  - Cahier des charges préparé synthétiquement par David et Huguette, il reste la mise en forme pour expédition.
  - Une salle de 400 places préconisée avec sonorisation et WIFI
  - Le club ou le Comité organisateur a une partie repas à gérer
  - Obligation lors d'AG Elective : 3 espaces (salle pour le vote, salle réunion du CODIR, salle de l'AG) + 1 espace restauration
  - Faire un document pour aider à la visite des lieux
  - Un document en ligne pour appel à candidature a été constitué par David
  - Les tarifs : salles et repas seront définis par la Ligue

Question de Dominique LAVAL sur les tarifs des repas et des salles. Réponse d'Eric suivant le budget défini et aussi dans l'éventualité de la gratuité de certains sites.

Les candidatures seront examinées par le Trésorier et le Secrétariat Général.

Intervention de David SANTOS ROUSSEAU explique le processus en 2 phases :

- envoi format papier du cahier des charges
- inscription en ligne pour la candidature

La partie repas sera gérée par la suite par l'organisateur.

### 3. Informations diverses :

#### 3.1. Communication/Outil

##### 3.1.1. Letsignit

Tous les membres du Comité Directeur ont une adresse électronique @occitaniebasketball.org, Letsignit est un prestataire de la Ligue qui permet la signature électronique des mails associée à une campagne publicitaire (campagne commandée à distance). Démonstration et rappel pour obtenir la signature des mails via le logiciel associé au compte :

- Sur Outlook en application installée sur votre ordinateur (« téléchargement sur le disque dur ») avec votre adresse Occitanie, lorsque vous créez un nouveau message en haut à droite se situe une icône du logiciel Letsignit, si l'on clique ouverture d'une fenêtre qui vous propose les signatures existantes avec le logo de la Ligue et vos coordonnées. Possibilité de corriger les données dans paramétrage (touche éditer).
- Version Outlook en ligne lorsque que vous créez un nouveau message petit icône en bas, clic sur l'icône Letsignit, la fenêtre sur le côté s'ouvre et présente les mêmes signatures. Lorsque Justine change de campagne c'est-à-dire le bandeau du bas. Si groupe à créer, voir Eric RODRIGUEZ

##### 3.1.2. TEAMS

A revoir ultérieurement.

#### 3.2. Secrétariat Général

##### 3.2.1. Retour du séminaire des Secrétaires Généraux du 18 septembre 2021

Parole donnée à Huguette CHAPPAT sur le séminaire qui s'est déroulé à Paris, toutes les Ligues étaient représentées. Le groupe des Secrétaires Généraux a travaillé sur l'ensemble de la communication de la Fédération et l'éventuelle modification des statuts.

- La communication : on a parlé de la plateforme eFFBB, la Fédération est déçue car de nombreux clubs ne sont pas connectés, regrettable car toutes les informations auparavant envoyées par mail se trouvent sur cette plateforme et de plus les notes sont dispatchées suivant la structure (Ligue, Comité, Club). Surtout que la FFBB avait demandé aux Ligues et aux Comités de ne plus relier les notes vers les clubs jusqu'au 30 juin 2020 et prorogé au 30 juin 2021. A charge des Comités d'informer les clubs sur la connexion à la plateforme eFFBB. Il a été demandé au Secrétaire Général de la Fédération de fournir à chaque Comité la liste des clubs non connectés. Sachant que des Comités et des Ligues travaillent qu'avec eFFBB, en postant leurs informations, des questionnaires à répondre en ligne.
- Les Statuts : le sujet était la tenue des Assemblées Générales à distance. Rien n'est prévu dans les textes donc il faut prévoir les modifications. Pendant la pandémie celles-ci se sont tenue suite à l'autorisation du Gouvernement, vaste sujet. Un autre sujet a été abordé sur la parité, comme les travaux ne sont pas terminés, proposition de faire une visioconférence avec tous les secrétaires des Ligues.

### **3.2.2. Prochain Comité Directeur du 27 novembre 2021**

Il se déroulera sur le lieu des Finales des Coupes Occitanie avec un focus sur la présentation des collaborateurs. Le matin, la tenue du CODIR et les 4 rencontres l'après-midi.

### **3.2.3. Présentation exceptionnelle de la secrétaire administrative**

Hélène MARTIN se présente, elle travaille à la Ligue depuis 1996, auparavant au Comité Départemental de l'Hérault

Ses missions : Commissions de Discipline et des Compétitions

Un fils entraîneur à Castelnau le Lez et au BLMA

Distractions : natation et voile

## **4. Tour de table**

Gérard AVAL : RAS.

Gérard NEBOUT : fait un rappel aux élus de fournir un petit compte-rendu en cas d'incident sur une rencontre. Rappeler aux clubs que le délégué de la rencontre a un rôle important.

Anne-Lise PY : ravie d'être présente, réunion intense, RAS.

Patrice PY : précise qu'Anne-Lise est sa sœur, RAS.

Sandrine VILAPLANA : RAS, Jean-Jacques demande que les attributions de la Commission des Réclamations soient refaites et validées.

Marilyne DUBOURG : RAS.

Dominique LAVAL : demande la confirmation de la tenue du prochain Conseil des Présidents le 19 novembre 2021.

Laurent LACAZE / Christophe RODRIGUEZ : RAS.

André BOYRIE : souhaite ne pas se tromper de route.

Yves DESTOIT : RAS. Jean-Jacques DESSAINT profite pour lui remettre le Coq d'Or 2020 de la Ligue Occitanie.

Huguette CHAPPAT / David SANTOS-ROUSSEAU / David DUPREY : RAS.

Brigitte DESBOIS : information par rapport à la réunion de Zone, déploiement du Vivre Ensemble.

Jean-Luc COMBES RAS mais prêt pour la caisse de péréquation.

Christine COMBES : RAS, Voir le Pôle de Montpellier lors de la rentrée.

André FAESCH : RAS.

Aurore FILLIATRE : RAS, elle demande aux élus de se rassembler ensuite pour faire une photo et l'envoyer à Justine.

Alain PUEL / Eric RODRIGUEZ : RAS.

Jean-Jacques DESSAINT : demande si tous les Comités ont transmis les dates de leurs réunions, réponse de la Secrétaire Générale, il manque que le CD65.



Jean-Jacques DESSAINT remercie tous les membres pour leur présence et les invite à une collation avant de reprendre la route.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h55.



Fait à Cahors, le 28 septembre 2021.

La Secrétaire Générale,  
Huguette CHAPPAT

Le Secrétaire Général-Adjoint,  
David SANTOS ROUSSEAU

Le Président,  
Jean-Jacques DESSAINT